

La LAT est un sujet délicat à Veyras

NOBLE CONTRÉE Miège, Veyras et Venthône voteront sur la fusion des communes le 10 juin. L'application de la LAT suscite la crainte des propriétaires, alors que certains citoyens se montrent circonspects.

PAR FRANCE.MASSY@LENOUVELLISTE.CH

Le 10 juin prochain, la fusion de Miège, Venthône et Veyras sera sans aucun doute acceptée par une majorité de citoyens. On l'a vu, les opposants ont du mal à sortir du bois. «La Flouision», flyer anonyme diffusé à tous les ménages reprochant aux autorités leur présentation peu approfondie du projet et la manière unilatérale de le présenter, n'aurait



C'est un peu comme si on punissait Veyras qui a toujours appliqué la loi."

ALAIN BERCLAZ
CITOYEN ET PROPRIÉTAIRE À VEYRAS

que peu d'influence sur le scrutin, aux dires du président de Miège, Jean-Claude Vocat. «Ce papillon aura peut-être même convaincu les derniers indécis à dire oui», a-t-il confié dans nos colonnes le 8 mai dernier.

Des questions dérangeantes

«Ça va sûrement être accepté à 70%, mais n'empêche que ce tous-ménages met le doigt sur quelques questions dérangeantes... Pourquoi fusionner quand les trois communes se portent très bien et que chacune a quelque chose à perdre», souligne un réfractaire. Au-delà des crises identitaires et de la perte du pouvoir de décision, pointées notamment par un ancien conseiller de Venthône, Alexis Mermoud, pour Veyras, la grosse perte réside dans l'application de la LAT.



L'application de la LAT, en cas de fusion de Miège, Veyras et Venthône, ferait perdre des zones à bâtir à Veyras. DR

Alors que cette commune dispose encore de 3,6 ha de zones à bâtir, en cas de fusion, la gestion globale du territoire risque de les faire disparaître car Miège et Venthône doivent respectivement dézonner 2,8 ha et 8,1 ha. Un point qui fait mal à certains propriétaires Veyrasois. Alain Berclaz en fait partie. «Lors de la mise en application de la LAT, Veyras, qui a pourtant bien géré ce dossier jusqu'ici, n'aura plus de zones à bâtir pour les quinze prochaines années, vu qu'elles seront utilisées par les deux autres communes. C'est un peu comme si on punissait Veyras



Après quinze ans, la nouvelle commune aura de nouveaux besoins qui passeront certainement par une ouverture de zone sur Veyras."

STÉPHANE GANZER
PRÉSIDENT DE VEYRAS

qui a toujours appliqué la loi.» Il rajoute: «Pour avoir une égalité entre les trois communes,

l'application de la LAT devrait se faire avant cette éventuelle fusion».

Des arguments que réfute le président de Veyras, Stéphane Ganzer. «Avant de pouvoir mettre ce bonus en zone à bâtir, nous devons d'abord prendre des mesures de densification du centre du village et revoir notre règlement de construction. De plus, pour ouvrir une nouvelle zone, il faut assurer un approvisionnement en eau, ce qui est difficile car nous en manquons déjà et devons en acheter à Miège et Venthône. La fusion permettra de bénéfi-

cier de leurs droits d'eau. De plus, après quinze ans, la nouvelle commune aura de nouveaux besoins qui passeront certainement par une ouverture de zone sur Veyras.»

Plus d'indécis que d'opposants

Plusieurs personnes, sans être opposées à la fusion, sont plutôt circonspects. À l'instar du juge à la retraite Bernard de Preux. «Qu'on le veuille ou non, Veyras est déjà un quartier de Sierre, alors pourquoi ne pas pousser plus loin la réflexion en vue d'une fusion

La liberté de penser du PDC

Si le PLR et le PS de la région se sont positionnés pour cette fusion, les trois sections PDC ont décidé de laisser la liberté de vote à leurs membres. Paul Berclaz, conseiller communal et président du PDC de Venthône, s'explique. «Personnellement, je suis absolument pour la fusion, mais cette neutralité permet de respecter les avis de tous nos membres.» Serge Riand, président de la section de Miège, tient les mêmes propos en soulignant la difficulté croissante à trouver des conseillers communaux. «Lors des dernières élections, 53% des communes valaisannes ont dû présenter des listes fermées.»

avec la capitale du district?» Le vigneron Bernard Mermoud est lui aussi dubitatif. «Je ne suis pas contre la fusion, mais je trouve que tout se passe beaucoup trop vite. On ne nous donne pas le temps d'approfondir les choses. Et le fait que 100% des conseils communaux ne relèvent aucun désavantage m'interpelle. On promet une harmonisation fiscale au taux le plus bas des communes à unifier (coefficient de 1.1), mais compte tenu de la reprise des dettes de la nouvelle commune, combien de temps pourra-t-on garantir ce taux? Et de toute façon lorsque les fusions du district seront avancées, «Noble Contrée» sera bien trop petite pour rester seule.»

Augmentation de la fréquentation au salon Passion nature

MARTIGNY Près de 30 000 visiteurs ont parcouru les travées du CERM. Les conférences, dont une sur le véganisme, ont aussi connu du succès.

Jean-Pierre Seppey affiche un large sourire au moment de boucler cette deuxième édition du salon Passion nature, consacré aux amateurs de chasse et de pêche. Même s'il n'a pas encore tous les détails chiffrés, il annonce une fréquentation de près de 29 000 visiteurs dont de très nombreux enfants. C'est un peu plus que l'année passée: «Le dimanche a battu tous les

records avec 8000 à 9000 personnes». Autre motif de satisfaction, le nombre d'exposants est passé de 95 à 165. «Cette année nous avons profité de tout l'espace, ce qui a facilité les visites.» En plus des expositions, le salon a organisé tout un cycle de conférences. L'une d'elles détonnait dans le paysage, puisqu'elle était consacrée au véganisme et à l'antispécisme. Un

thème original dans une manifestation dévolue aux chasseurs ainsi qu'aux pêcheurs. «La biodiversité est importante et nous trouvons intéressant de présenter de nouveaux courants, sans censure ni tabou», relève le directeur. Une quarantaine de curieux a suivi la conférence menée par Dorothee Bender et Fabien Brunacci, membre de l'association Pour l'Égalité Ani-

male. «C'est une très bonne démarche de venir expliquer nos buts. Aujourd'hui, on parle surtout d'antispécisme lors des opérations de caillassages de boucheries à Genève, mais notre association œuvre toujours dans la légalité», explique Fabien Brunacci. «La conférence s'est très bien passée, nous n'étions pas tendus, mais conscients que le thème peut fa-



Le succès de cette édition devrait permettre de remettre ça l'an prochain. HÉLOÏSE MARET

cher», indique Dorothee Bender. Deux agents de sécurité étaient dans les environs au cas où, mais la conférence n'a soulevé aucune contestation. Fort du succès de cette année, Jean-Pierre Seppey annonce d'ores et déjà une édition 2019. DV